



VILLE DE SAINTE-ANNE

COMMUNIQUE DE PRESSE A DIFFUSER

Objet : Conseil Municipal du mercredi 27 mars 2019 – 18h

Sainte-Anne, le 25 mars 2019 – Christian BAPTISTE, maire de la ville de Sainte-Anne, vous invite à assister à la 2^{ème} session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **mercredi 27 mars à 16h**, à la salle des délibérations de la mairie.

Parmi les sujets à l'ordre du jour :

- Rapport d'Orientations Budgétaires 2019
- Construction du groupe scolaire de Chateaubrun
- Extinction du Contrat de Développement Durable Territorial (C2DT) et approbation d'un nouvel accompagnement pluriannuel régional
- Marché de fournitures de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle
- Désignation des représentants de la collectivité au sein du comité technique
- Réforme de matériel, engins et véhicules
- Modification du règlement intérieur du Conseil municipal

Renseignements

Cabinet du Maire : 0590 85 48 61

Contact presse

Marie-Chantal Francillette

Directrice du pôle animation et (par intérim) de la communication externe et la relation presse

0690 76 32 48

mcf@ville-sainteanne.fr

Laura Orfèvres

Assistante communication

0590 85 38 48 - 0590 85 48 93

communication@ville-sainteanne.fr